

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Comité du 10 Avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-018

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget « Gestion déchets »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 1 849 341,98 €

Excédent d'investissement reporté 527 635,52 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice -110 650,15 €

Résultat d'investissement antérieur reporté 527 635,52 €

Excédent d'investissement cumulé 416 985,37 €

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement 204 927,87 €

Recettes d'investissement 32 388,13 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé 416 985,37 €

Rappel du solde des restes à réaliser -172 539,74 €

Excédent de financement total 244 445,63 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 605 717,71 €

Résultat antérieur 1 849 341,98 €

Total à affecter 2 455 059,69 €

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068*

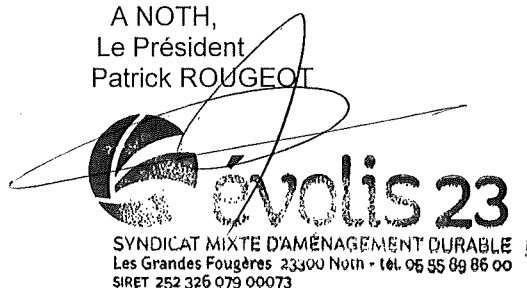
2) *affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2024) :*

3) *Excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Dépenses* 2 455 059,69 €

4) *Excédent d'investissement à reporter au budget primitif 2024 report au 001 – Recettes* 416 985,37 €

PUBLICATION :

A NOTH,
Le Président
Patrick ROUGEOT



Réunion du Comité du 10 avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGEAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-019

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget « SPANC »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2022, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Déficit de fonctionnement antérieur reporté	29 415,54 €
Excédent d'investissement reporté	11 521,82 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice	10 113,35 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	11 521,82 €
Excédent d'investissement cumulé	21 635,17 €

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement	9 729,05 €
Recettes d'investissement	

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé	21 635,17 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-9 729,05 €
Excédent de financement total	11 906,12 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	2 693,91 €
Résultat antérieur	-29 415,54 €
Total à affecter	-26 721,63 €

Décide à l'unanimité (abstention : 3 voix), d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- 1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068*
- 2) *affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2024) :*
- 3) *Reste sur déficit de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Dépenses* -26 721,63 €
- 4) *Excédent d'investissement à reporter au budget primitif 2024 report au 001 – Recettes* 21 635,17 €

PUBLICATION :

A NOTH,
Le Président
Patrick ROUGEOT



Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Comité du 10 Avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-020

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget « Assainissement collectif »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	33 136,25 €
Excédent d'investissement reporté	16 401,40 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice	-7 739.34 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	16 401,40 €
Excédent d'investissement cumulé	8 662,06 €

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement
Recettes d'investissement

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé	8 662,06 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-
Excédent de financement total	8 662,06 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	2 671.78 €
Résultat antérieur	33 136,25 €
Total à affecter	35 808,03 €

Décide à l'unanimité (abstentions : 3 voix), d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- 1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068*
- 2) *affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2024) :*
- 3) *Excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Recettes* 35 808,03 €
- 4) *Excédent d'investissement à reporter au budget primitif 2024 report au 001 – Recettes* 8 662,06 €

PUBLICATION :

A NOTH,
Le Président
Patrik ROUGEOT


SYNDICAT MIXTE DAMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 57 89 11 11
SIRET 282 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Comité du 10 Avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-021

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget « Prestations déchets »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 85 738,80 €

Excédent d'investissement reporté

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice

Résultat d'investissement antérieur reporté

Excédent d'investissement cumulé

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé

Rappel du solde des restes à réaliser

Excédent de financement total

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice -52 540,34 €

Résultat antérieur 85 738,80 €

Total à affecter **33 198,46 €**

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068*

2) *affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2024) :*

3) *Excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Recettes* **33 198,46 €**

A NOTH,
Le Président
Patrick ROUGEOT

PUBLICATION :



Réunion du Comité du 10 Avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-022

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget « Voirie et aménagement »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté

Déficit d'investissement reporté -2 257 963,96 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice 1 259 668,13 €

Résultat d'investissement antérieur reporté -2 257 963,96 €

Déficit d'investissement cumulé -998 295,83 €

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement 17 881,65 €

Recettes d'investissement 278 385,74 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé -998 295,83 €

Rappel du solde des restes à réaliser 260 504,09 €

Besoin de financement total 737 791,74 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 241 242,33 €

Résultat antérieur

Total à affecter 241 242,33 €

Décide à l'unanimité, (abstention : 4 voix) d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068* 241 242,33 €

2) *affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2024) :*

3) *Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Recettes*

4) *Déficit d'investissement à reporter au budget primitif 2024 report au 001 – Dépenses* -998 295,83 €

A NOTH,
Le Président
Patrick ROUGEOT

PUBLICATION :

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Comité du 10 Avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-023

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget « Principal »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	45 592,83 €
Déficit d'investissement reporté	16 300,61 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice	-15 542,67 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	-16 300,61 €
Déficit d'investissement cumulé	-31 843,28 €

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement	1 085 787,86 €
Recettes d'investissement	1 170 000,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé	-31 843,28 €
Rappel du solde des restes à réaliser	+84 212,14 €
Excédent de financement total	52 368,86 €

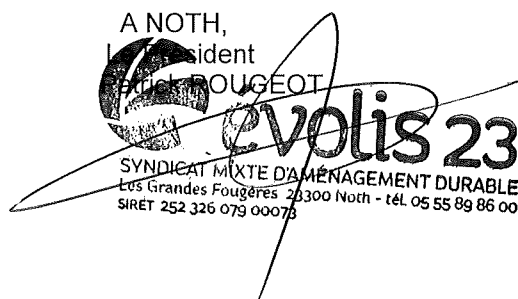
Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	-24 216,68 €
Résultat antérieur	+45 592,83 €
Total à affecter	21 376,15 €

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- 1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068*
- 2) *affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2024) :* 2 205,28 €
- 3) *Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Recettes* 19 170,87 €
- 4) *Déficit d'investissement à reporter au budget primitif 2024 report au 001 – Dépenses* -31 843,28 €

PUBLICATION :



Réunion du Comité du 10 Avril 2024

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 10 avril 2024 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date 1^{ère} convocation : 20 Mars 2024

Date 2^{ème} convocation : 4 Avril 2024

Présents : AUBERT Patrick ; AUDONNET Jean Louis ; AUGER Pierre ; BARNAUD François ; BERTRAND Alain ; BOISRAMIER Guy ; BOQUET Jacques-André ; CARIAT Jacky ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHATELAIN François ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DEBROSSE Guy ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; HIVERT Eric ; LABESSE Jean Claude ; MONDON Thierry ; PASDELOU Jérôme ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; VIARD Philippe ; WOUTERS Christian.

Suppléants : BROUTÉ Carine ; CARDEAUD Daniel ; DINDAULT Gérard ; MARCELLAUD Eric ; PASQUIGNON Jean-Luc ; RENARD Antoine ; RENGAR Jean-François ; TIXIER Michel ; VALLES François ; VERGNAUD Didier.

Excusés : AUDOUX Patricia ; BARBAIRE Jean Luc ; BARDET Didier ; BERSET Pierre ; BIESSE Pascal ; BLED Nicole ; BONNAUD Jacques ; BOURSAULT Sébastien ; BROGNARA Myriam ; BRUNATI Gilles ; CHAUMETTE Raymond ; COUCAUD Anthony ; DEGRAEVE Gérard ; DESSALLES Patricia ; GENEVOIS J-François ; GLENISSON M-Claude ; LEJEUNE Etienne ; MEDOC Anne ; PETITJEAN Daniel ; PICHON Sabine ; RANJON Nathalie ; RICHIN Denis ; VELGHE Jacques ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien.

Secrétaire de séance : CARIAT Jacky

RICHIN Denis donne pouvoir à VERGNAUD Didier
PICHON Sabine donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
VELGHE Jacques donne pouvoir à BARNAUD François
PETITJEAN Daniel donne pouvoir à CHAVANT Philippe
BARDET Didier donne pouvoir à VIARD Philippe
GENEVOIS J-François donne pouvoir à LABESSE J-Claude
MEDOC Anne donne pouvoir à AUBERT Patrick
DEGRAEVE Gérard donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
GLENISSON M-Claude donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2024-02-024

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	141	229
Présents	41	69
Pouvoirs	9	21
Votants	50	90

Code nomenclature : 7 – Finances locales
7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget Annexe « Travaux »
Affectation du résultat 2023

Le Comité Syndical, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	220 482,61 €
Déficit d'investissement reporté	53 060,60 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.23

Solde d'exécution de l'exercice	61 326,30 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	-53 060,60 €
Excédent d'investissement cumulé	8 265,70 €

Reste à réaliser au 31.12.23

Dépenses d'investissement	501,60 €
Recettes d'investissement	-

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.23

Rappel du solde d'exécution cumulé	+8 265,70 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-501,60 €
Excédent de financement total	7 764,10 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	55 853,96 €
Résultat antérieur	220 482,61 €
Total à affecter	276 336,57 €

Décide à l'unanimité, (abstention : 3 voix) d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) *couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068*

3) *Transfert de plus-values 2023 (crédit du compte 1064 au budget primitif 2024)* 4 490,13 €

3) *Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2024 report au 002 – Recettes* 271 846,44 €

4) *Excédent d'investissement à reporter au budget primitif 2024 report au 001 – Recettes* 8 265,70 €

PUBLICATION :

